

Service **ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**
Site de Poisy
Tél : 04 50 46 12 71

Dossier suivi par :

Myriam BRUN
myriam.brun@iseta-eca.cneap.fr

Objet : Stage BTSA GPN 2023/2024

TRES IMPORTANT

PLACE DU STAGE PROFESSIONNEL D'ETUDE

DANS LE CADRE DE LA FORMATION DU BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR AGRICOLE
Spécialité « Gestion et protection de la Nature »

LES OBJECTIFS DU STAGE

Ce stage doit permettre de développer des compétences dans un contexte professionnel. Il s'agit donc pour l'étudiant de s'intégrer dans une organisation et d'en analyser le fonctionnement, de prendre des responsabilités et de communiquer en situation professionnelle.

Par ailleurs, l'étudiant est amené à répondre à une commande du maître de stage et donc à prendre des initiatives. Il doit mettre en œuvre une démarche pour faire face à cette situation professionnelle et être en capacité de prendre du recul par rapport à son action ou sa participation à une prise de décision. Les situations professionnelles significatives rentrant dans le domaine de la spécialité étudiée sont précisées dans le référentiel professionnel du diplôme et sont joints à ce document (cf annexe).

La démarche choisie par l'étudiant doit s'appuyer sur un diagnostic personnel pour ensuite définir des objectifs opérationnels et ainsi déboucher sur des propositions techniques avec un échéancier des opérations à mener ainsi qu'une estimation des coûts et un plan de financement potentiel. Elle s'applique aussi bien en gestion qu'en animation/valorisation des espaces naturels.

I- LES ESPACES NATURELS :

Dans cette expression sont inclus, outre les "espaces naturels" au sens d'espaces non exploités par l'homme", tous les espaces qui ne sont pas irréversiblement artificialisés. Cette définition englobe donc aussi bien des zones de marais ou de tourbières, des landes, du maquis, des friches, des plages et falaises littorales,... que des zones de cultures ou bocagères, des forêts, des prairies d'altitude, des salines, des carrières, des lacs, des rivières...

II- LA GESTION ET LA PROTECTION DE LA NATURE

Dans nos sociétés industrialisées et fortement urbanisées, les espaces naturels acquièrent une nouvelle dimension. En effet on constate :

- une augmentation des pressions s'exerçant sur ces espaces : agriculture, urbanisation, industrialisation, surfréquentation touristique...
- des modifications de l'évolution des écosystèmes provoquées par l'abandon d'espaces par l'agriculture ou l'industrie
- l'acquisition par les espaces naturels de nouveaux rôles : loisir et tourisme, support d'un patrimoine paysager, culturel, naturel, support d'études scientifiques...

Il s'agit aujourd'hui, au-delà de la stricte protection et conservation des ressources et de la lutte contre les pollutions, de **préserv**er, **restaurer**, **aménager**, **valoriser les espaces et les ressources** pour assurer :

- le maintien de la biodiversité des espèces et leur cohabitation avec les activités humaines
- l'équilibre de l'ensemble des écosystèmes naturels, la gestion de tous les espaces (espaces sensibles, espaces remarquables, nature ordinaire...) et milieux (rural, urbain, littoral, montagnard, forestier, agricole).

Cela suppose de s'inscrire dans une démarche dynamique et concertée de gestion globale des espaces et des ressources.

III- LE TECHNICIEN SUPERIEUR EN GESTION ET PROTECTION DE LA NATURE

Les situations d'emploi sont très hétérogènes, à forte variabilité (compte tenu de la diversité des structures employeurs) et à forte élasticité (le titulaire du poste influence beaucoup sur la configuration de son poste). Deux domaines d'emploi sont à considérer :

- **Le technicien spécialisé dans des techniques de gestion des espaces et des ressources.**
Son rôle est de mettre en œuvre des mesures de gestion voire de valorisation dans une perspective de développement durable. Il coordonne son travail avec différents opérateurs intervenant sur le site, avec les élus et des partenaires relais. En fonction des postes, ses fonctions dominantes sont la planification du travail et l'encadrement ainsi que la gestion technique, la protection et la conservation de la nature, la surveillance, l'entretien voire la police.
- **Le technicien spécialisé dans le domaine de l'animation/éducation voire la valorisation des espaces et des ressources.**
La connaissance scientifique en matière de gestion des espaces et des ressources confère une légitimité pour exercer l'emploi. En fonction des postes, ses fonctions dominantes sont la conception de projets et d'outils pédagogiques pour l'éducation et l'animation, l'animation tourisme nature, l'interprétation et la promotion de territoires.

Il est à noter que certains postes combinent ces 2 domaines.

IV- STRUCTURES D'ACCUEIL DES STAGES

Ce sont des structures de taille et de statuts divers : associations agréées pour la protection de la nature (FRAPNA, LPO, fédérations de chasse, de pêche...), collectivités territoriales (communes, communautés de communes ou d'agglomération, syndicats intercommunaux ou mixtes, service environnement des conseils généraux ou régionaux), établissements publics (ONF, OFB, Parcs nationaux), conservatoires d'espaces naturels, parcs naturels régionaux, bureaux d'étude, CPIE, organismes à visée pédagogique (écomusées, CCSTI, MJC...)

V - LES PERIODES DE STAGE : durée totale du stage : 8 semaines ainsi réparties :

1^{ère} période : 2 semaines du **lundi 12 février au vendredi 23 février 2024** (1^{ère} semaine de vacances d'hiver incluse)

2^{ème} période : 6 semaines au printemps du **lundi 18 mars au vendredi 26 avril 2024** (les 2 semaines de vacances de printemps sont incluses)

VI - LE RAPPORT DE STAGE

Le rapport de stage du BTSA Gestion et Protection de la Nature (10 pages) s'intègre dans un dossier comportant également un porte-folio de 10 pages relatant 3 situations professionnelles vécues (dont une situation en gestion et une autre en animation/valorisation obligatoires) établies en référence aux situations professionnelles significatives de ce BTS (consultables sur www.chlorofil.fr)

L'épreuve terminale est une soutenance de ce dossier (préalablement envoyé au jury) devant un jury composé de 2 enseignants et d'un professionnel. Il s'agit d'un oral de 40 minutes, avec un coefficient 8.

Le lieu et le sujet du rapport écrit sont choisis par l'étudiant en accord avec l'équipe pédagogique.

ANNEXE

La liste des situations professionnelles significatives et les finalités du travail

Le tableau suivant présente les situations professionnelles significatives de la compétence, c'est-à-dire les situations qui mettent en jeu les compétences-clés de l'emploi type ciblé par le diplôme. Par nature, elles sont donc en nombre réduit. Le salarié qui maîtrise ces situations significatives serait donc à même de mobiliser les mêmes ressources pour réaliser toutes les activités correspondant à l'emploi type. Ces situations sont regroupées par champ de compétences selon les ressources qu'elles mobilisent et la finalité visée.

Présentation des situations professionnelles significatives

Champs de compétences	Situations professionnelles significatives	Finalités
Analyse des écosystèmes et des activités humaines	<p>SPS 1 : Production d'analyses, d'états des lieux, de diagnostics, d'évaluations, d'études d'impact (écologiques, environnementaux, socio-économiques, enjeux et usages d'un territoire...)</p> <p>SPS 2 : Collecte de données et production d'informations : cartographie, topographie, relevés, graphiques....</p> <p>SPS 3 : Propositions de pistes d'évolution de gestion et de valorisation</p>	Contribuer à une gestion anticipatrice pour la qualité, la pérennité des écosystèmes et la mise en valeur du patrimoine
Gestion de projets/actions dans le champ de l'environnement	<p>SPS 4 : Etude d'opportunité et de faisabilité technico-économique du projet (dont critères de développement durable)</p> <p>SPS 5 : Recherche des moyens humains (équipe projet), techniques et financiers du projet</p> <p>SPS 6 : Conduite des étapes du projet</p> <p>SPS 7 : Evaluation in itinere des projets et des actions et mesures d'impact sur un territoire</p>	Contribuer, dans le cadre d'un programme de gestion, au développement durable d'un territoire ou d'une structure par la mise en oeuvre ou l'accompagnement de nouveaux projets
Communication et médiation	<p>SPS 8 : Conduite de réunions</p> <p>SPS 9 : Animation de la concertation entre acteurs et usagers</p> <p>SPS 10 : Actions de prospection et de promotion (publics et structures)</p>	Favoriser le dialogue avec les pairs, les acteurs et usagers d'un territoire pour la prise en compte d'un intérêt commun environnemental
Traitement de données techniques administratives et financières	<p>SPS 11 : Elaboration de cahiers des charges</p> <p>SPS 12 : Production d'informations : réalisation et suivi des dossiers, procédures et actes administratifs, comptes rendus d'activités, de rapports, de fiches, de synthèses... cartographie, topographie, relevés, graphiques ...</p> <p>SPS 13 : Création de base de données ou utilisation d'un SIG</p> <p>SPS 14 : Suivi administratif et budgétaire de la mission</p>	Optimiser l'efficacité des missions et des activités par l'exploitation rationnelle et raisonnée des informations et des connaissances produites
Organisation du travail et encadrement de personnes	<p>SPS 15 : Coordination de la logistique des chantiers et/ou des actions</p> <p>SPS 16 : Appui et accompagnement des collaborateurs et/ou équipes de travail (personnel, apprentis, stagiaires et personnes ressources...)</p> <p>SPS 17 : Mise en oeuvre des normes de sécurité et de la réglementation en vigueur (personnes, biens, environnement)</p>	Optimiser le travail et développer la performance des personnes et de l'équipe
Conduite d'activités de sensibilisation	<p>SPS 18 : Conception et réalisation d'activités d'animation</p> <p>Gestion des individus et des groupes</p>	Sensibiliser les publics à la gestion de l'environnement et au développement durable

Technicien de gestion des espaces naturels		
<p>Conduite d'opérations techniques de gestion environnementale et conservatoire</p>	<p>SPS 19 : Surveillance écologique et environnementale (évolution des espaces et espèces) SPS 20 : Réalisation d'expertises techniques, de suivis scientifiques appropriés, d'inventaires floristiques et faunistiques (comptages, relevés, mesures, indicateurs, recueil d'indices...) SPS 21 : Mise en oeuvre de solutions techniques et scientifiques adaptées aux problèmes posés (réalisation ou suivi d'opérations de gestion, de préservation, de génie écologique, d'aménagement, d'entretien, de valorisation patrimoniale) SPS 22 : Contrôle des travaux et réception des travaux</p>	<p>Assurer la gestion durable des ressources naturelles et la pérennité des écosystèmes</p>
Technicien de l'éducation et de l'animation du patrimoine		
<p>Education à l'environnement</p>	<p>SPS 19 : Conception d'un projet pédagogique sur la base d'une analyse approfondie des besoins, acquis pédagogiques et modes d'apprentissage des publics SPS 20 : Réalisation d'actions pédagogiques et éducatives</p>	<p>Faire évoluer les pratiques sociales de chacun par des actions d'éducation à l'environnement et au développement durable</p>
<p>Conduite d'activités touristiques et d'interprétation</p>	<p>SPS 21 : Evaluation des potentialités, de la capacité d'accueil du site et de la pression touristique</p>	<p>Mettre en valeur un espace dans sa dimension sociale, économique, culturelle au travers d'activités écoresponsables</p>

Myriam BRUN
Responsable BTS GPN

Bureau 04 50 46 38 14
Secrétariat 04 50 46 12 71
myriam.brun@iseta-eca.cneap.fr

Poisy, le 04/07/2023

Objet : Stages étudiants

Madame, Monsieur,

La 30ème promotion est complète et nos futurs étudiants déjà titulaires de deux années de formation préalable (BTS ou premières années universitaires) sont à la recherche de leur stage, phase essentielle dans ce cursus conduit en un an.

Les 8 semaines de leur stage sont ainsi réparties de la façon suivante :

- Du lundi 12 février au vendredi 23 février 2024
- Du lundi 18 mars au vendredi 26 avril 2024

Nous vous rappelons que le BTS a été réformé au niveau national en 2012, ce qui a entraîné la fusion des 2 options « Gestion des espaces naturels » et « Animation nature » et permet donc d'élargir les sujets de stage. Vous trouverez joint à ce courrier un document détaillant la place du stage professionnel d'étude avec les situations professionnelles significatives ciblées par le diplôme.

Le suivi que nous assurerons auprès de cet étudiant nous conduira à vous contacter pour voir avec vous si le déroulement vous donne satisfaction en cohérence avec les objectifs pédagogiques de cette mise en situation.

Nous vous remercions par avance de l'attention que vous porterez à la candidature qui accompagne ce courrier.

Restant à votre disposition pour toute précision et, dans la perspective de votre réponse que nous espérons favorable, nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations les meilleures.

Sébastien TAVAN
*Adjoint de direction à
l'enseignement supérieur*

Myriam BRUN
Responsable de section BTSA GPN